

Commune de 5330 ASSESSE

## Enquête publique

### ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de : SOTRAPLANT SA, rue des Dizeaux 2 à 1360 PERWEZ en vue d'obtenir :  
**LE PERMIS UNIQUE DE CLASSE 2 SOUMIS A ETUDE D'INCIDENCES**

Visant à construire et exploiter une centrale d'enrobage sur le territoire communal d'**Assesse**, Situation : Chaussée des Ardennes à  
5330 Assesse (parcelles : Assesse – Div 4 – section A – N°124G, 124 H et 127G)

L'établissement comprend les éléments principaux suivants :

- Une centrale d'enrobage (185.000 t/an) avec un poste de commande avec atelier, locaux sociaux et bureaux ;
- Une installation de stockage et de détente de LNG ;
- Des voiries internes et de zones de stationnements propres à l'exploitation de la centrale, des logettes de tri et de stockage et une passerelle de pulvérisation ;
- Un nivellement du terrain avec la création de talus ;
- Un bassin d'orage et la préservation d'un ancien terrain de moto-cross « sauvage » ;
- Au niveau de la Nationale 4, l'allongement de la bande de freinage et de lancement des véhicules et la création de l'entrée sur le Site en domaine privé.
- Un second ensemble comprenant notamment un hangar industriel, un laboratoire d'analyse, des locaux sociaux, des bureaux et une conciergerie ainsi que les installations connexes telles que les passerelles pour le bâchage des camions et la prise d'échantillons et les zone de circulation, de stockage et de stationnement.

Le dossier, accompagné de l'étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté à l'administration communale d'Assesse à partir du 06/04/2021.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
24/03/2021	06/04/2021	Administration communale d'Assesse 05/05/2021 à 12h00	Collège communal Esplanade des Citoyens 4 5330 Assesse

Le bourgmestre de la commune d'Assesse, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale (service de l'environnement) à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance : de 8h30 à 12h00 du lundi au jeudi), le mercredi de 13h à 16h00 et le samedi de 9h00 à 11h30 (service environnement, Monsieur Guy-Loup DEVAUX : 083/63.68.57).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous pris auprès du service de l'environnement d'Assesse.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- Du demandeur : SOTRAPLANT SA, rue des Dizeaux 2 à 1360 PERWEZ – 081/65.63.03 – [x.broers@sotraplant.be](mailto:x.broers@sotraplant.be)
- Du service environnement de la Commune d'Assesse : Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE - Tel : 083/636.857 - Mail : [environnement@assesse.be](mailto:environnement@assesse.be),
- Du Fonctionnaire technique : Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR – Tel : 081/715.359,
- Du Fonctionnaire délégué : Place Léopold 3, à 5000 Namur – Tel 081/246.134

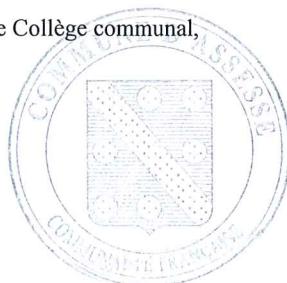
L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête est le Collège Communal de la commune d'Assesse.

A Assesse le 24/03/2021

Pour le Collège communal,

V. ROSIER

Directrice Générale ff



J.-L. MOSSERAY

Bourgmestre